



POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES

LE PROGRAMME

La matinée: Questionnaire d'autoévaluation et perception des risques. L'objectif de la matinée vise à améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.

L'après-midi: la mobilité sous divers aspects. Le but de cette session : rendre tout déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. La formation finie par un bilan au cours duquel l'élève s'engage oralement à adopter une conduite responsable.

L'AVANTAGE?

La réduction de la période probatoire :

Tous vos points en 2 ans au lieu de 3 après une formation traditionnelle
12 points en 1 an et demi au lieu de

2 en AAC

LES CONDITIONS

- Avoir obtenu le permis AUTO ou MOTO depuis 6 à 12 mois
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette formation complémentaire
- Cette f**ormation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: 6 à 12 personnes

